

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Simon FARLEY, Maire.

Date de la convocation : 3 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 19

Présents : (18)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme BRULEY Audrey, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme VEDELAGO Chrystelle, 5^{ème} adjointe, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOZAKIS Michèle, M. VARTORE Boris, Mme VIAL Catherine, Mme CARTIER Lola, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. GONNET Sébastien, Mme DORÉ Béatrice, M. VIAL Patrice

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (1)

M. BERRADA Ahmed a donné pouvoir à M. LORENZO Jean-Marc.

Absents : (0)

Secrétaire de séance : M. LORENZO Jean-Marc.

Rapporteur : M. Simon FARLEY, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 035-2026 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) –
PROPOSITION DES COMMISSAIRES AU DIRECTEUR RÉGIONAL DES FINANCES PUBLIQUES**

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune.

La CCID est composée de 7 membres dans les communes de moins de 2 000 habitants :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires titulaires.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le directeur régional des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Pour mémoire, le rôle de la CCID est lié à la fiscalité directe locale ; ainsi, elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ; elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties. Elle se réunit une fois par an.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle, et sans voix délibérative, d'un agent de la commune.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

PRENOM	NOM
THIERRY	CARUSO
LOUP	PAILLARDIN
ANY	PUISSAT
PATRICE	VIAL
JEAN YVES	BOUCHIER
FLORENCE	ARDOIN
MANON	VIRGONE
AHMED	BERRADA
CHRISTOPHE	MAYOUSSIER
JACQUES	VIEL
JOSSELIN	FRIBAULT
STEPHANE	CARTIER

PRENOM	NOM
VIRGINIE	GANDAIS POSSEME
DELPHINE	SELLES
BEATRICE	DORE
PATRICE	LUCIDARME
FRANCISCA	RODRIGUEZ GARCIA
LOUIS	BOLLIET
EDITH	BERT
GUILLAUME	MORITZ
ALAIN	TOFFOLI
SEBASTIEN	MARTOÏA
PATRICE	RADAL
EMILIE	ZYDOVNIK

LE GUA



COMMUNE DE LE GUA
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
CANTON DE LE PONT DE CLAIX

Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le

ID : 038-213801871-20260421-DEL_035_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 19 voix pour,

- Approuve les listes des 24 commissaires mentionnées ci-dessus ;
- Propose au directeur régional des finances publiques les listes des contribuables ci-dessus afin de procéder à la désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Signature du secrétaire de séance

Certifié conforme
Le Gua, le 21 avril 2026
Simon FARLEY
Maire de LE GUA

